

ORDRE DU JOUR

**du Conseil communautaire
du 28 avril 2025
à 19h00
au siège de la communauté de communes**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Ressources humaines

- 1. Actualisation du tableau des effectifs.**

Administration générale

- 2. Délibération de principe sur la répartition des sièges au conseil communautaire du prochain mandat.**

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Transitions

- 3. Versement d'une participation financière à Bièvre Isère Communauté pour le transport des élèves du collège Liers et Lemps et du lycée Vallon Bonnevaux dans le cadre du forum des métiers 2024.**
- 4. Autorisation d'acquérir la parcelle AN276 à Apprieu.**
- 5. Autorisation de signer la convention-cadre pour le raccordement au réseau public de distribution électrique de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Bièvre Dauphine 3.**
- 6. Fixation des modalités de sélection et d'occupation d'un emplacement de Food-Truck sur le parc d'activités Bièvre Dauphine et fixation de la redevance d'occupation.**
- 7. Labellisation du circuit n°5 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Renage.**
- 8. Labellisation du circuit n°6 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Renage.**
- 9. Labellisation du circuit n°7 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune d'Izeaux.**
- 10. Labellisation du circuit n°8 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune d'Izeaux.**
- 11. Labellisation du circuit n°9 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Le Grand-Lemps.**
- 12. Labellisation du circuit n°10 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Le Grand-Lemps.**
- 13. Labellisation du circuit n°11 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Bizonnes.**
- 14. Labellisation du circuit n°12 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Bizonnes.**
- 15. Labellisation du circuit n°13 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Flachères.**
- 16. Attribution d'une subvention à l'entreprise individuelle LGL Bouhet dans le cadre du dispositif d'aide aux investissements des entreprises commerciales, artisanales et de services avec point de vente.**